

code de la spécialité (ARCH L01)

Codes des métiers correspondants à la spécialité (: H 1701P 1401/)

Fiche d'identité de la spécialité licence Spécialité:Archéologie

**Niveau:** licence

**Domaine:** Science humaines

**Filière:** Archéologie

**Spécialité:** Archéologie

### 1- Localisation de la formation:

**Faculté (ou Institut) :** Science humaines et sociales

**Département :** Département d'Histoire et l'Archéologie

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer Références de l'arrêté d'habilitation :décision numéro 857 daté le 26 juillet 2016 relatif aux configurations correspondantes dans la License qualifié Université de Sétif 2 dans le domaine des "Sciences Humaines et Sociales"

..

### 2- Partenaires extérieurs :

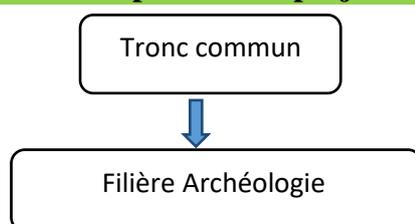
**Entreprises et autres partenaires socio-économiques :** ministère de la culture, ministère du tourisme, CNRA, musée et site de Djemila, Musée publique nationale Sétif

**Partenaires internationaux :** / »

**Autres établissements partenaires :** Université Constantine2- département Histoire et Archéologie-, Université Batna 1- département Histoire et Archéologie-.

### 3- Organisation générale de la formation: position du projet

\*



### 4- Contexte de la formation:

Ce diplôme permet aux étudiants d'avoir une formation approfondie dans le domaine de la recherche archéologique

### 5- Objectifs de la formation:

- 1- Le but de la formation en licence c'est de former les étudiants en archéologie antique (Formation théorique et pratique).
- 2- De maîtriser les éléments de la lecture archéologique et la géographie à travers les sources archéologiques et la documentation littéraires et historiques.
- 3- De développer les études archéologiques, et de faire la sensibilisation du patrimoine algérienne

### 6- Profils et compétences visés:

- 1- Acquisition des données archéologiques et historiques des sites et monuments.

- 2- Avoir une expérience dans le but de gérer les trouvailles archéologiques et procédés des diagnostiques et des sondages.
- 3- La gestion de la fouille archéologique et les trouvailles.
- 4- La gestion des collections muséale
- 5- Elaboration des rapports archéologiques et des fiches techniques et les expositions culturels

## **7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:**

- Les directions locaux et wilayas (maisons et directions de culture)
- Ministère de la culture, musée nationaux et régionaux, centres de recherches OGEBC, CNRA, CNPRU.
- Ministère du tourisme.
- Ministère de l'enseignement supérieure et le recherche scientifique (centres de recherches).
- Ministère de l'éducation et d'enseignement.
- Entreprise prive charger de la mise en valeur et la restauration des sites erchéologiques

